



*Le présent guide a été élaboré à destination des familles projetant d'inscrire leur enfant au foyer de jeunes de Saint-Jean-de-Monts. Nous espérons qu'ils répondra aux différentes questions que vous pourriez vous poser. Toutefois, nous restons à votre disposition pour un éventuel complément d'information.*

*L'équipe d'animation.*



Le foyer, rue des Moulins.

## La structure

Le foyer de jeunes est un service municipal qui accueille les jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans(\*).

(\*) : Les estivants et les enfants scolarisés en 6ème mais n'ayant pas encore 11 ans peuvent être accueillis sous certaines conditions.

Au travers de ses différentes actions, la structure tend à être identifiée comme un lieu :

- De propositions d'activités de loisirs, culturelles, éducatives et sociales
- De soutien et d'accompagnement aux projets d'initiative jeune
- D'accueil, d'écoute et d'échange

## Le projet pédagogique

Il contient les axes que la structure souhaite développer tout au long de l'année :



Séjour surf aux MATHES

- **La citoyenneté** : aller à la découverte de son environnement et permettre aux jeunes d'agir sur leur territoire, ...
- **La médiation artistique et culturelle** : favoriser l'ouverture culturelle et la réappropriation des pratiques artistiques.
- **La communication et l'information** : créer et développer des supports d'information et permettre l'accès aux nouvelles technologies de communication et d'information

## Les activités



Les gagnants du concours « Bouge-toi »

Chaque trimestre, la structure édit un programme des activités et projets à venir. Les jeunes peuvent participer à son élaboration lors de commission « Laura Voulu » (le dernier vendredi de chaque vacances). Chacun est invité à venir soumettre ses idées de projets ou d'activités.

Le programme est distribué dans les collèges ainsi que dans différents lieux publics.



Equitation à La PALMYRE

Vous pouvez également le recevoir par mail, sur simple demande.

## Les horaires

En période scolaire :

- Le mercredi de 14h à 18h
- Le vendredi de 19h à 23h (soirée tous les quinze jours)
- Le samedi de 14h à 19h

Durant les vacances :

- Du lundi au vendredi : de 09h30 à 17h30.

La structure est fermée aux vacances de Noël.

**A NOTER :** Pour ceux qui souhaitent que leur enfant partent à un horaire fixe, ils peuvent le signaler aux animateurs. Il s'agit là d'un contrat moral entre vous et votre enfant.



Hot-Dog à SAINT-LARY-SOULANS

## L'équipe d'animation



François GAUTRON

**François GAUTRON**  
Animateur référent sur la mise en œuvre des camps et séjours.

**Xavier YDIER**  
Responsable de la structure et référent sur les relations aux familles.



Xavier YDIER

## La tarification

L'inscription au foyer de jeunes est gratuite. Néanmoins, une participation financière sera demandée pour certaines activités. Elle est de l'ordre de 30 % du coût réel (tarif pour les montois et les habitants du Perrier). Une modulation est prévue pour les familles dont le QF est inférieur à 900.

Le paiement des activités se fait à l'issue de leur réalisation et après facturation. Certaines charges étant variables, l'équipe d'animation sera parfois amenée à vous communiquer des tarifs prévisionnels.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) peuvent fournir des aides financières pour les loisirs.

**IMPORTANT :** Les chèques adressés au foyer de jeunes sont à libeller au nom du Trésor Public.



Prestation DJ à Musique Océane